

Les Subsidies

gouvernement axée sur des denrées bon marché. Il était également question dans le document présenté de quelques-uns des effets de ces tensions. Les agriculteurs qui suivent ce débat, ou encore ceux qui en liront le compte rendu plus tard, les reconnaîtront. Les voici: fatigue chronique; difficulté à se détendre; pertes de mémoire; colères; nuits blanches; altercations avec des membres de la famille; maux de dos fréquents; indécision; névralgies fréquentes; détérioration de la santé; difficultés avec les enfants; pessimisme en ce qui concerne l'avenir; une plus grande insatisfaction générale; idées noires; et dépression allant de légère à grave. Voilà le genre de maux qui minent la population agricole.

• (1630)

Il y a environ trois semaines, des représentants de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario ont comparu devant les caucus des partis à la Chambre. Ils ont fait part de certaines statistiques très étonnantes, mais, à certains égards, très révélatrices aussi. Ils nous ont en effet appris que 295 agriculteurs étaient décédés l'an dernier, et que, officiellement, on reconnaissait que 95 d'entre eux s'étaient suicidés. Dans ce chiffre n'entrent pas les décès dus à des accidents de voiture, par exemple lorsque la camionnette a embouti un poteau de téléphone, ou autre chose du genre. Pour ces cas-là, on ne peut pas vraiment déterminer la cause du décès. Le tiers des décès survenus dans le secteur agricole du Canada l'an dernier était attribuable au suicide—l'effet de la tension.

J'essaie d'expliquer à la Chambre pourquoi il nous incombe de faire quelque chose à propos de la crise qui sévit dans le secteur agricole. Les tensions dont sont victimes les agriculteurs en poussent certains au suicide. Cependant, les suicides, les décès attribuables à d'autres causes et la maladie ne sont pas les seules raisons expliquant la disparition d'agriculteurs productifs; il y a également les faillites.

Selon la Société du crédit agricole, en 1984-1985, quelque 478 agriculteurs ont fait faillite. Selon la Société, cette année, en 1985-1986, ce chiffre devrait être de l'ordre de 375. Cette réduction s'explique par le fait que la Société a cessé de prendre des mesures contre les agriculteurs. Elle ne met plus les agriculteurs en faillite comme elle l'aurait fait l'année dernière. On a imposé un moratoire sur les saisies d'exploitations agricoles il y a plusieurs mois. Cependant, la Société a quand même pris des mesures dans 375 cas. Je le répète, ces chiffres portent seulement sur les agriculteurs qui font affaire avec la Société du crédit agricole, soit un sur quatre, selon la Société elle-même. Quelque 25 p. 100 des agriculteurs du pays éprouvent des difficultés financières et risquent d'être forcés d'abandonner leur exploitation l'année prochaine, si le gouvernement ne prend pas des mesures au sujet du prix des denrées.

Ainsi que le député d'Algoma (M. Foster) l'a signalé, le revenu agricole a baissé de 17 p. 100 l'an dernier. En avril de cette année, le ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé (M. Mayer) a annoncé que la Commission paierait 17 p. 100 de moins le prix initial du blé. Il s'agit du blé de première qualité, celui qui renferme 13.5 p. 100 de protéines, le

meilleur qui soit. C'était déjà de mauvaises nouvelles. Or, on a laissé entendre que le prix des autres céréales baisserait de 25 à 30 p. 100. Les précisions ne nous sont parvenues que la semaine dernière. Si la réduction de 17 p. 100 pour le blé de première qualité nous semblait forte, sachons que le blé fourrager n° 1, n° 2 et n° 3 de catégorie utilitaire, va baisser de 25 à 30 p. 100. Dans l'ensemble, les prix seront réduits de 27 p. 100. Le prix initial pourrait diminuer de 27 p. 100. Espérons qu'au bout du compte la réduction ne sera pas aussi forte, mais voilà ce à quoi nous pouvons nous attendre.

Les députés ne sont pas tous des agriculteurs ou des producteurs de céréales. Je leur signale cependant que, en ce qui concerne les autres produits, notamment les pommes de terre, les fruits, le porc et le boeuf, la situation n'est pas plus réjouissante.

Alors que le revenu avait diminué de 17 p. 100 l'an dernier, cette année la baisse atteindra 25 p. 100. Elle s'élève donc à 42 p. 100 en deux ans. Il y a deux ans, la plupart des agriculteurs se trouvaient coincés. Ils parvenaient à peine à s'en sortir. Depuis, leur revenu a baissé de 42 p. 100. Telle sera du moins la situation à la fin de l'année. Ceux qui étaient alors coincés seront vraiment mal pris maintenant.

Nous essayons depuis plusieurs mois de convaincre le gouvernement qu'il doit intervenir. Il faut qu'il soulage les agriculteurs des pressions financières qui les assaillent. Le gouvernement a dit qu'il réagirait. Il a accompli certaines choses, mais il a surtout parlé de beaucoup d'autres. Il prend à son compte certaines mesures qui étaient déjà en place. Le gouvernement a surtout parlé d'aider l'agriculture, mais il a pris peu de mesures concrètes.

Il y a deux semaines, le gouvernement a annoncé qu'il était sur le point de faire quelque chose qui serait grandement utile aux agriculteurs. En 1984, il avait promis de supprimer la taxe sur l'essence et le gazole. Ce qui fut fait. Les agriculteurs devaient largement en profiter. C'était quelque chose que nous avions demandé et j'ai même présenté une mesure d'initiative parlementaire en ce sens. Pourquoi tellement insister sur les sommes qui sont remboursées aux agriculteurs? Compte tenu du rabais de 5.5c. le litre pour le gazole et de 7c. le litre pour l'essence, la taxe n'est que d'un cent pour ces deux produits. Cela paraît considérable. Il faut en remercier le gouvernement. Cependant, que représenteront finalement ces deux rabais?

Dans la région que je représente, la préparation d'une acre de terre en vue des récoltes coûte à peu près \$100. C'est ce que cela me coûte au maximum. Chaque acre exige 20 litres de carburant. De sorte que les 2.5c. le litre ajoutés la semaine dernière, représentent un peu moins de 50c. sur les \$100. C'est quand même quelque chose parce que la marge est faible et 50c., ça compte. À 7c. l'acre, cela représente \$1.50 ou \$1.30 sur \$100. C'est un début. Je reconnais que le gouvernement a tenté de tenir la promesse qu'il avait faite en septembre 1984.